

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 3 (1906)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

TROISIÈME ANNÉE

N° 3.

MARS 1906

LOI SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES

Nos sociétaires, lecteurs et amis sont priés de s'abstenir de signer le referendum, nous espérons que les fraudes et la concurrence déloyale seront réprimés.

Le Comité.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

MARS

Février fait honneur à sa réputation cette année ; depuis deux jours la neige tombe, tombe sans discontinuer à la grande satisfaction de nos enfants qui depuis bien des hivers n'ont pu autant se servir de leurs glisses et qui s'en donnent à cœur joie. Les agriculteurs sont heureux de voir leurs semailles sous une épaisse couche de neige et l'apiculteur se frotte les mains, car maintenant les abeilles sont forcées de se tenir tranquilles, le réveil viendra toujours assez tôt. Il était temps que l'hiver fit sentir enfin son régime ; déjà les bourgeons des saules marsault commencent à bouger, et les châtons des noisetiers allaient s'ouvrir dans les endroits abrités ; du reste, ces derniers passent le plus souvent sans aucun profit pour nos butineuses.

Avec le mois de mars la vie reprend peu à peu dans nos ruches ; il va sans dire que l'apiculteur ne doit encore rien faire pour stimuler l'activité. Que le novice dompte sa curiosité et n'ouvre pas ses ruches avant la fin du mois, à moins que l'une d'elles ne présente des symptômes inquiétants. Si une colonie manquait de vivres il va sans dire qu'il vaut mieux la déranger que de la laisser mourir de faim.

Il est nécessaire de bien surveiller maintenant ; mars est quelquefois plus froid que février ; alors il peut arriver que telle colonie a complètement vidé les rayons où elle est logée et, ne pouvant pas se transporter ailleurs à cause du froid, elle meurt quand même il y a abondance de vivres à gauche et à droite. Avant de mourir les abeilles tombent dans un état d'inanition et si cela ne dure pas trop longtemps on peut les rappeler à la vie en les aspergeant d'eau miellée un peu chaude ; la ruche est transportée alors dans une chambre chauffée et les rayons de miel sont rapprochés du groupe. Si les colonies sont logées en pavillon, on chauffe les ruches avec des bouillottes remplies d'eau bien chaude ou des catelles chauffées sur le potager.

Souvent après une longue réclusion les abeilles souffrent de la dyssenterie ; si le mal n'est qu'à son début, le premier beau jour qui permet une bonne sortie le guérit ; mais si le mal a duré depuis longtemps, que les rayons et les parois de la ruche sont salis, que la population est déjà affaiblie, il vaut mieux la supprimer que d'essayer de la sauver. De pareilles colonies, encore qu'on puisse les sauver, ne donnent jamais que de la peine et du chagrin. On peut cependant conserver la reine, si elle est bonne, pour la donner à une orpheline ou la changer avec une mère défectueuse. Les rayons salis doivent être nettoyés, lavés avec une brosse douce, et séchés dans une chambre chaude.

Comme il y a maintenant dans toutes les ruches du couvain à soigner, les abeilles ont un grand besoin d'eau et elles profitent de tous les moments favorables pour chercher le liquide nécessaire. Si l'eau ne se trouve pas à proximité, l'apiculteur doit leur procurer un abreuvoir près du rucher (voir *Bulletin* 1905, page 47). Cette précaution est aussi nécessaire si le rucher se trouve près d'une rivière, d'un lac ou de simples bassins d'eau. Nous avons toujours beaucoup de peine à empêcher nos abeilles de se noyer dans le jet d'eau du jardin ; malgré nos précautions nous trouvons quelquefois des centaines de ces pauvrettes qui se débattent à la surface de cette nappe d'eau. On réussit en partie à les éloigner de ces endroits dangereux en les attirant dès leurs premières sorties à une place abritée où on leur présente pendant quelques jours de l'eau sucrée ou, mieux encore, du miel bien dilué. Quand une fois elles se sont habituées à un endroit elles ne vont plus guère ailleurs.

Tenez vos ruches bien au chaud, cela est maintenant plus nécessaire qu'au fort de l'hiver à cause du couvain.

Pendant une belle journée chaude nous ôtons les toits de nos Dadant et nous laissons le soleil darder ses rayons bienfaisants sur

les matelats tournés sens dessus dessous ; cela les sèche et leur ôte l'odeur de moisi qu'ils contractent souvent pendant l'hiver.

Plusieurs de nos collègues nous ont exprimé dernièrement leur étonnement de ce que le questionnaire du *Bulletin* soit si peu utilisé. Est-ce que nos jeunes sociétaires seraient réellement suffisamment renseignés dans tous les domaines de notre branche, et n'auraient plus rien à demander ? Allons donc, chers amis, si vous rencontrez pendant la prochaine campagne des faits qui sont des énigmes pour vous, envoyez des questions et il vous sera répondu ; si notre savoir ne suffit pas, nous aurons recours à l'expérience éprouvée de nos maîtres. Pas de timidité ou de fausse modestie, exprimez-vous dans le langage qui vous convient.

Belmont, le 15 février 1906.

Ul. GUBLER.

LA CONVENTION NATIONALE APICOLE DES ETATS-UNIS

La convention nationale des apiculteurs américains, dont l'organisation remonte à 1870, devait se réunir en 1905 à San-Antonio, Etat du Texas, à l'extrémité sud des Etats-Unis. Malheureusement, la fièvre jaune, qu'on croyait entièrement et depuis longtemps disparue du sol américain, fit son apparition à la Nouvelle-Orléans au mois d'août et malgré le peu de danger qu'offrait cette maladie, confinée dans les limites de l'Etat de Louisiane, on jugea convenable de changer le lieu de réunion. On aurait pu se réunir dans une ville du Sud, après les premières gelées, car la fièvre jaune disparaît toujours à l'approche des froids ; mais il fut impossible d'obtenir des tarifs réduits des chemins de fer après le mois d'octobre. La réunion fut donc remise aux 19-21 décembre, à Chicago, pendant l'exhibition du Fat Stock (bétail gras), qui amène toujours dans la métropole des milliers d'agriculteurs. Chicago est un centre extraordinaire d'activité. Cette ville, fondée en 1837, compte aujourd'hui bien près de deux millions d'habitants. C'est un géant de pierre et de fer, qui a grandi avec la rapidité d'un champignon.

La Convention, réunie au Temple de musique de Bush se composait d'environ cent soixante-quinze apiculteurs, venus surtout des Etats du centre et de l'est. Un programme, soigneusement préparé par le secrétaire, M. Hutchinson, régla chaque session.

Une exhibition de produits et d'instruments apicoles ajouta à l'intérêt des séances. Un des objets les plus remarquables fut une chaudière-presse, pour fondre la cire des vieux rayons, apportée par M. Hershiser, de l'Etat de New-York. M. Hershiser se fit fort de

retirer une certaine quantité de cire de déchets qui avaient déjà été fondus et pressés par la presse allemande de Root, une des presses les plus en usage dans le pays. Il obtint, en effet, quelque chose comme quatre ou cinq pour cent de cire d'une quantité de rebut qui semblait ne pas devoir fournir quoi que ce soit.

La presse Hershiser consiste en une caisse de forte grille métallique placée à l'intérieur d'une chaudière de même forme. Les vieux rayons, préalablement brisés et écrasés, sont enveloppés de toile et placés en couches superposées mais séparées par des cadres métalliques qui permettent à l'eau chaude de traverser toute la masse et qui, en même temps, donnent occasion à la cire de s'échapper par les bouts pour venir à la surface. Un pas de vis et un couvercle s'emboîtant dans la presse permettent de presser le tout, tandis que l'eau bouillante, traversant toute la masse entre les différentes couches, permet à la cire de s'échapper vers les bouts et de surnager. Cet arrangement obvie au défaut de la presse allemande qui retient au centre de la masse des particules de cire en les emprisonnant. Si les vieux rayons ont été bien écrasés et si les couches superposées sont de peu d'épaisseur, on doit réussir à obtenir la presque totalité de la cire.

Une communication du docteur W. R. Howard, du Texas, sur la loque et son traitement, amena un débat très intéressant, car deux des plus capables inspecteurs de loque, M. France, du Wisconsin, et M. McEvoy, du Canada, étaient présents. M. McEvoy, dont la réputation comme guérisseur n'est plus à faire, affirma que la maladie connue sous le nom de *pickled brood* (couvain aigre) était due entièrement à une nourriture trop parcimonieuse de la part des ouvrières aux larves pendant la disette et soutint que cette maladie, quoique plus ou moins contagieuse, se guérissait d'elle-même quand venait la récolte. M. Phillips, le délégué du bureau d'Agriculture de Washington pendant l'absence de M. Benton, affirma que le soi-disant (*black-brood*) couvain noir n'était que la loque pure et simple et que dans tous les cas où il avait examiné le *black-brood* au microscope, il avait trouvé le *bacillus alvei* de Cheshire, tandis qu'il ne l'avait trouvé que rarement dans les cas de loque.

Une nouvelle méthode pour prévenir l'essaimage fut décrite par M. Aspinwall, du Michigan. M. Aspinwall affirme que la principale cause de l'essaimage est surtout la gêne causée par une trop grande agglomération d'abeilles sur les rayons de couvain. Sa méthode consiste à séparer les rayons par des cadres formés de lattes superposées et donnant passage aux abeilles d'un rayon de couvain à l'autre, mais trop rapprochées les unes des autres pour leur permettre de bâtir. Il affirme que, par ce moyen, il sépare les rayons de couvain

assez loin les uns des autres pour ôter aux abeilles toute envie d'élever des reines. Son idée ne paraît pas jouir d'un bien grand succès parmi les assistants, quoiqu'il affirme avoir réussi à prévenir l'essaimage sur une trentaine de ruches.

La question des races d'abeilles européennes est amenée par M. Phillips, qui offre, de la part du gouvernement, de fournir des abeilles du Caucase aux éleveurs qui prendront l'engagement d'en élever pour la dissémination parmi les apiculteurs américains. Des objections s'élèvent à ce sujet, et plusieurs apiculteurs protestent contre la dissémination de cette race avant qu'elle ait été suffisamment étudiée. On sait que le gouvernement américain a pris l'initiative de l'importation d'abeilles et de plantes mellifères et que M. Frank Benton est actuellement en voyage aux frais du gouvernement, faisant le tour du monde pour recueillir les plantes et les abeilles qu'il jugera utiles à l'apiculture. Cette action du gouvernement américain fait l'objet à la fois d'éloges et de critiques de la part de différents membres.

Une discussion assez vive eut lieu sur une question d'organisation. L'élection des membres du conseil d'administration de la société est faite à la majorité des voix de tous les membres. Plusieurs apiculteurs soutinrent qu'il vaudrait mieux diviser la société en districts afin que chaque district obtint l'élection d'un membre du conseil par ses propres membres. Après un assez vif débat, il fut décidé de remettre la question à l'année prochaine, mais un comité de trois membres fut chargé de mettre la chose à l'étude et de faire un rapport.

Je ne puis vous donner ici un aperçu de toutes les discussions. Il me suffira de dire que d'intéressants articles furent lus sur les questions qui suivent : La fonte de la cire. Faut-il demander des changements aux droits de douane sur les miels ? Combien de colonies d'abeilles un apiculteur doit-il soigner ? Les chemins de traverse de l'apiculture. La production en même temps de miel en sections et de miel extrait. La valeur hygiénique du miel. L'apiculture expérimentale. La Ligue des producteurs de miel. La partie commerciale de l'apiculture. La fabrication du vinaigre de miel, etc. Une boîte à questions amena plusieurs discussions intéressantes. Pendant chaque congrès, la boîte à questions est mise entre les mains d'un comité qui se charge de recevoir les questions que désirent poser les membres et de présenter les plus dignes d'intérêt pour une discussion générale pendant les intermèdes du programme.

Un incident intéressant apporta une diversion aux discussions apicoles. Le docteur Miller, au nom d'une apicultrice de Chicago, présenta à la société un maillet de président, cerclé de cuivre sur

lequel étaient gravés ces mots : « Maillet fabriqué d'un arbre planté par les mains de M. L. L. Langstroth, offert à la Société Apicole nationale, par M^{me} Glessner. » Cette charmante idée, d'offrir ainsi à la société un souvenir durable du père de l'apiculture américaine, amena un tonnerre d'applaudissements.

Un peu plus tard, grâce à l'influence de la même dame, la société reçut une invitation de visiter en masse l'Institut des Beaux-Arts de Chicago, situé au bord du lac Michigan, ce qui fut fait le lendemain de la clôture du congrès

Je passai le reste de cette dernière journée avec quelques amis, à visiter les grands établissements de Chicago situés dans les fameux *sky-scrapers* (racleurs du ciel) à vingt étages et remplis de la foule qu'amenaient les préparatifs du nouvel-an. Puis, la soirée se passa à l'immense hippodrome de la fête du bétail. Assis commodément dans une loge de cet amphithéâtre chauffé à la vapeur et éclairé à l'électricité, nous vîmes défiler les plus beaux attelages, les chevaux les plus rapides et les bœufs les plus gras que le Nouveau-Monde ait produits. Le défilé dura jusqu'à onze heures du soir.

Le lendemain, je reprenais le chemin de Hamilton par le rapide du Burlington, dont les trains, surchargés de passagers, nous ramenèrent à la maison avec trois heures de retard.

C.-P. DADANT.

A QUEL AGE LES ABEILLES SONT-ELLES MAITRESSES A L'INTÉRIEUR DE LA RUCHE

Cette année, à la suite de circonstances particulières, j'ai pu me rendre compte de ce qui se passe à l'intérieur d'une colonie au moment de l'essaimage.

Autrefois, et même encore de nos jours, bon nombre de propriétaires d'abeilles croient que la mère, qu'ils appellent reine, a seule autorité sur la colonie. C'est une erreur ; la reine règne bien en quelque sorte, mais elle ne gouverne pas. Qui est donc maître à l'intérieur de cette belle république ? Je vais essayer de l'établir par des faits.

Voici deux expériences faites avec des abeilles carnioliennes, très portées à l'essaimage, qui vont nous le dire. Cette année, sans doute sous l'influence d'un mois de mai défavorable, il n'y a pas eu d'essaims naturels. Les souches d'essaims artificiels restées fortes n'ont pas donné d'essaims secondaires, ce qui est extrêmement rare. Le 3 juin, j'ai extrait toutes les abeilles d'une ruche carniolienne, dont la reine était de provenance directe, pour les expédier à un client ; je repeulai alors cette ruche au moyen d'un kilogramme environ

d'abeilles communes prises dans un autre rucher éloigné. Si les vieilles abeilles sont maitresses dans leur nouvelle demeure, il ne devra pas y avoir d'essaïm secondaire. Mais il faut admettre le contraire, car treize jours après, les reines retenues au berceau firent entendre leurs chants bien connus des apiculteurs et, seize jours après la première opération, c'est-à-dire le 19 juin, il se produisit un essaïm secondaire.

Voici la seconde expérience : Comme mon client voulait des essaïms très forts, je lui expédiai le 14 juin toutes les abeilles d'une ruche carniolienne également de provenance directe. Comme dans la première opération, je repeulai cette ruche avec environ un kilogramme d'abeilles communes, prises dans un de mes ruchers assez éloigné pour que ces abeilles ne retournent pas dans leur ruche. Comme la saison de l'essaïmage était passée et que les sainfoins, qui sont notre grande récolte, étaient coupés, il était à croire que cette ruche ne donnerait pas un second essaïm ; mais les jeunes abeilles carnioliennes, nées depuis le 14 juin, ont agi en maitresses comme dans la première ruche et un essaïm secondaire est sorti seize jours après la première opération.

Par ces deux expériences il faut bien admettre que les vieilles abeilles ne gouvernent pas à l'intérieur de la ruche ; ce sont donc les jeunes qui sont maitresses. Un autre fait nous le prouve : les bourdons sont chassés par des abeilles plutôt jeunes que vieilles : j'en ai eu la preuve avec les abeilles de races étrangères ; les abeilles usées par le travail sont quelquefois expulsées par leurs jeunes sœurs. Voici un autre fait qui prouve que la reine n'est pas maitresse : c'est que, quand une reine est mauvaise pondeuse, infirme ou trop âgée, les abeilles la remplacent souvent avant sa mort en élevant d'autres reines. C'est un fait qui arrive souvent et la vieille reine est quelquefois conservée jusqu'après la fécondation de celle qui doit la remplacer. Donc, si la reine était entièrement libre de ses actions, de pareils faits ne se produiraient jamais.

Chaource, 23 janvier 1906.

M. BELLOT.

JEAN-PIERRE FEUSIER (†)

La modestie de celui dont le nom figure en tête de ces lignes se serait fort effarouchée s'il avait prévu qu'il ferait l'objet d'une notice nécrologique, si brève fût-elle, dans le Bulletin. Aussi bien y a-t-il de par le monde assez de gens qui accaparent l'attention, s'étant imposés, à force de manœuvrer de la langue et des coudes, pour qu'il

puisse être profitable de présenter dans sa simplicité exempte de tout fard et de tout éclat d'emprunt, la figure d'un homme qui n'eut d'autre ambition que celle d'être honnête et d'être utile.

M. J.-P. Feusier, qui vient de s'éteindre à l'âge de 88 ans, et dont la vie tout entière s'écoula dans son petit village de Saicourt, ne fut qu'un simple paysan, mais un de ces hommes à l'esprit ouvert, au sens droit, au raisonnement sain, dont on reconnaît la supériorité et dont on subit l'ascendant même sans s'en rendre compte. Avec cela



JEAN-PIERRE FEUSIER A 65 ANS

jovial, spirituel, charmant conteur, surtout en patois, disait-on, ce dont, par malheur, je suis mauvais juge, et sachant assaisonner ses reparties d'une pointe de malice jamais malveillante, tel était l'homme dans ses relations avec ceux qui l'entouraient. De plus, chasseur passionné, moins par amour du gibier que de la grande et libre nature, dont il savait décrire certaines beautés, par exemple la magnificence des forêts de sapins couvertes de givre et étincelant au soleil d'hiver, avec un véritable enthousiasme. Il était même musicien, jouant de plusieurs instruments, et nous l'avons entendu, âgé de près de 80 ans, faisant sa partie dans un petit orchestre de famille,

et râclant son violon que c'était à faire danser une souche de foyard ¹. Veuf depuis longtemps et ayant perdu son unique enfant, il vouait à ses abeilles une affection sans bornes, et elles le lui rendaient sous forme de lourdes capotes de miel dont il restait bien embarrassé, n'étant point homme de négoce. Un moyen infailible de s'en défaire, nous disait-il, était d'en porter à titre gracieux une tasse par-ci, un petit pot par-là à tel voisin, tel parent, telle personne chargée de maux ou d'enfants, et ce n'était jamais refusé. Ses terrines et ses larges écuelles finissaient par être libres, et l'année suivante, tout était à recommencer.

L'époque où il avait débuté comme apiculteur se perd dans la nuit des temps. Tout jeune encore, il avait trouvé quelque part un essaim, l'avait recueilli avec l'aide d'un camarade, comptant partager les bénéfices. L'essaim mourut, mais non pas le goût de l'apiculture qu'il avait fait naître chez son propriétaire inexpérimenté. Un nouvel essaim, qu'il avait acheté pour quelques batz, vint prendre la place du premier, prospéra, multiplia, et le rucher se remplit. Il ne se vida plus, mais hélas ! il fut incendié en 1867. Voyant sa maison en flammes, incapable de rien en sortir, M. Feusier voulut tenter de sauver au moins ses chères abeilles. Il sortit une ruche, un voisin en prit une seconde, qu'ils portèrent à quelque distance ; mais ils ne purent rien faire de plus. C'était en pleine fenaison, par une splendide journée de juin ; toutes les butineuses étaient dehors, et les pauvres bêtes rentraient tout droit dans le feu. Tout y passa, y compris les deux ruches éloignées de l'incendie, qui se trouvèrent dépeuplées et dont on n'avait fait que prolonger l'agonie. M. J.-P. Feusier reconstruisit sa maison, reconstruisit son rucher, acheta des abeilles, et redevint en peu d'années propriétaire d'une quarantaine de ruches prospères. C'est alors que, tard venu dans ce monde de misères, je fis sa connaissance.

Lorsque, entièrement novice, je le vis pour la première fois, il me fit à peu près l'effet d'un de ces génies dont parlent les légendes, êtres surnaturels en qui résident des connaissances et des pouvoirs mystérieux. Et ce vieillard aux yeux perçants, à la barbe hirsute, au parler imagé, personnifiait bien pour moi le génie protecteur des abeilles. Je savais par un de ses neveux, mon collègue et ami, qu'il passait des heures, immobile devant son rucher, à observer ses petites bêtes et en étudier les mœurs, qu'il se couchait pendant les longues soirées de juin sur le plancher de son rustique banc d'abeilles pour écouter leur chant, qu'il était au comble du bonheur lorsque trois ou quatre essaims tourbillonnaient ensemble autour de lui, qu'un jour, ayant passé sa tête sous une ruche faisant barbe

¹) Hêtre.

pour prendre quelque chose, la barbe entière lui était tombée sur le cou sans lui faire une piqûre : c'en était assez, me semblait-il, pour lui assigner une place auprès des divinités de l'Olympe. M'étant peu à peu instruit moi-même, j'étudiai l'homme d'un œil plus positif, et l'opinion qui m'en resta n'y perdit rien. Il était vraiment apiculteur, et pas n'était besoin de s'entretenir longtemps avec lui de son sujet favori pour s'apercevoir qu'il connaissait admirablement les abeilles, leurs mœurs, leurs aptitudes, et surtout leurs exigences. Agé de 73 ans, il fut un des fondateurs de notre section d'Erguel-Prévôté, et tant qu'il put se rendre à nos séances, il en fut un des plus zélés participants. La *Revue internationale* de M. Bertrand n'eut pas de lecteur plus attentif et plus fidèle. Très sceptique au début à l'égard du mobilisme, il s'était abonné un peu dans l'espoir de le surprendre en faute, et s'il s'était senti maître de sa plume comme de son vieux fusil de chasse, de son violon ou de sa clarinette, il aurait flairé avidement l'odeur de la bataille. M. J.-P. Feusier était conservateur ; mais il était trop intelligent et avait l'esprit trop ouvert pour ne pas reconnaître bientôt les avantages d'un système qui n'avait pas ses sympathies. Il me déclara plus d'une fois depuis lors qu'il ne contestait plus la supériorité du mobilisme, mais qu'il se sentait trop vieux pour s'y mettre. Il n'en continua pas moins à vouer à ses ruches de paille les soins les plus attentifs, et il est peu de mobilistes, si instruits fussent-ils des procédés nouveaux, qui n'eussent pu apprendre de lui quelque chose et n'eussent pu tirer profit d'un entretien avec lui. Nous venons de revoir, pris au hasard, un des tableaux de la situation de son rucher, qu'il remettait chaque année au comité de notre section, et qui fait voir combien il était loin d'abandonner ses colonies aux caprices du hasard. Inutile de dire après cela qu'il ne perdait pas de ruches, et que jamais la loque n'a élu domicile chez lui. Sa règle d'or en apiculture était celle-ci : « Veiller à entretenir les conditions les plus favorables au libre développement des colonies, et ne jamais contrarier ni violenter la nature ». Vouloir intervenir dans l'organisation intime du ménage des abeilles lui paraissait une profanation, un véritable sacrilège. C'était, me semblait-il, une façon originale, mais bien réelle, de rendre hommage au Créateur. Pesant ses ruches minutieusement, avant et après l'hivernage, il savait exactement à quoi s'en tenir quant à leur état. Le poids des paniers et des plateaux, qu'il fabriquait lui-même à la perfection, différait fort peu, et les vieilles bâtisses étaient toujours éliminées bien avant d'être devenues les paquets de crasse pesante qu'on rencontre dans les ruches mal tenues. On est un peu étonné de voir que 6 kg. de miel lui paraissaient être la quantité normale et suffisante pour un bon hivernage. Il fallait avoir l'œil ouvert comme

il l'avait pour n'avoir point de déboires pendant le printemps ; rappelons d'ailleurs que remplir jour après jour de gros verres de son miel brun, fondu au four, pour aller les retourner, munis d'un linge au tissu peu serré, sur la bonde de ses ruches, soigneusement recouvertes ensuite de vieux habits pour en conserver la bonne chaleur, était une des conditions de son bonheur.

Si M. J.-P. Feusier connaissait bien les abeilles, il connaissait aussi les hommes. Il fut maire de sa commune, et je ne crains pas de m'avancer trop en affirmant que, doué des qualités qui le distinguaient, il eût occupé une position en vue dans nombre de localités importantes. Bienveillant envers chacun, toujours disposé à rendre service à son prochain, il s'étonnait que tout le monde ne fût pas comme lui, et rien ne l'indignait comme l'hypocrisie et les calculs intéressés de certaines personnes. Homme de bon conseil, intelligent, sympathique, d'une sobriété excessive, représentant du type le plus pur de ces personnages qu'idéalise la légende du bon vieux temps, tel fut Jean-Pierre Feusier. Il ne laisse point d'enfants ; cela nous empêche-t-il de lui souhaiter une postérité ?

E. FARRON.

LE MIEL ET LES NOURRISSONS

On sait que souvent, malgré leur vif désir de se conformer à la loi naturelle qui veut que la mère allaite son enfant, il arrive à de jeunes mamans, soit par insuffisance de lactation, soit par suite d'accident ou de circonstances indépendantes de leur volonté, de ne pouvoir nourrir au sein le petit être auquel elles ont donné le jour. En ce cas, il faut ou recourir à une nourrice, difficile à trouver, et subir tous les inconvénients qui en résultent, qu'elle soit mariée ou fille mère, ou, si c'est impossible, de se servir de lait de chèvre ou de vache ; ce dernier mode d'alimentation est souvent obligatoire et en prenant les soins de propreté et d'asepsie recommandés par les hygiénistes, en préservant par l'ébullition les récipients, biberons des microbes et germes contagieux, il réussit généralement.

Mais comme le lait de la vache ne contient pas exactement les mêmes éléments que le lait de la femme, les médecins recommandent de le rendre plus digestif pour l'estomac de l'enfant et de le rapprocher de la composition du lait maternel, en y ajoutant, au moins dans les premiers mois, une certaine proportion d'eau bouillie (un tiers ou un quart) additionnée d'un morceau de sucre (10 grammes pour un litre d'eau).

Malgré cette addition, l'aliment infantile ainsi préparé n'a pas une

composition absolument identique au lait féminin ; et il se produit parfois chez l'enfant des troubles digestifs, de la constipation et il cesse de prendre une augmentation normale de poids, — signe de malaise (25 grammes par jour pendant le premier mois, 20 grammes pendant le deuxième) au grand chagrin de ses parents.

C'est ce qui est arrivé à un jeune célibataire de ma famille, âgé aujourd'hui de quatre mois et demi : peut-être l'expérience faite sur lui au mois d'octobre dernier pourrait-elle, dans des cas identiques, être tentée utilement ailleurs.

Obligée de cesser de le nourrir au sein, la jeune mère ne pouvant trouver de nourrice, dut au bout de quinze jours, recourir au lait d'une excellente vache, coupé d'un tiers d'eau sucrée : l'enfant l'absorba avec avidité et aux doses et intervalles indiqués par un des excellents manuels consacrés aux jeunes mères (*La puériculture*, par le Dr Pinard). Mais au bout de peu de jours, cette nouvelle alimentation détermina chez lui une constipation constante à laquelle il fallut remédier par de légères purgations. Cet état anormal persistant et fatiguant beaucoup l'enfant, je pensais qu'il pouvait être dû à l'action du sucre ajouté au lait de vache déjà trop substantiel lui-même.

Sur mes instances, la jeune mère remplaça la dose de sucre par un poids équivalent de bon miel, bouilli comme le sucre avec l'eau de coupage.

L'effet de ce changement fut immédiat et depuis lors le petit nourrisson a vu ses selles devenir normales, ses digestions excellentes et il n'a cessé d'augmenter régulièrement de poids et de dormir à merveille, ce qui est le comble de la sagesse chez un être de cet âge.

Pour tout apiculteur qui connaît la physiologie de l'abeille et sait que le nectar récolté sur les fleurs subit dans son premier estomac une véritable demi-digestion, — au point que les meilleures reines sont celles élevées pendant la grande récolte par de jeunes abeilles nourrices, — il paraîtra sans doute que l'heureux résultat obtenu chez mon petit fils est dû à la substitution du miel au sucre cristallisé, le miel étant un aliment qui contient les mêmes éléments chimiques, mais réunis sous une forme plus assimilable, par un autre arrangement moléculaire, grâce à l'élaboration de l'abeille.

J'ajoute que le miel employé, récolté sur les sainfoins et les tilleuls, était excellent.

Bonneville, 10 février 1906.

F. MOREL-FRÉDEL, président d'honneur de
la Société départementale d'apiculture
de la Haute-Savoie.

LE PILLAGE ET SES CAUSES ¹⁾

Tout apiculteur a dû voir au cours de sa carrière, soit des tentatives de pillage, soit le fait brutal plus ou moins organisé ; le souvenir de ce spectacle laisse une impression pénible et durable, aussi l'apiculteur expérimenté n'a pas besoin de voir l'attaque, il l'entend à une certaine distance. En effet, un bruit menaçant, qui ne ressemble aucunement au bourdonnement joyeux et si agréable des millions d'abeilles qui vont et viennent en saison de récolte, vous frappe d'un inexprimable sentiment de malaise, car on prévoit un gros danger, difficile sinon impossible à conjurer. Le fort attaquant le faible pour le voler et l'anéantir, rien n'arrête la fureur des pillardes, elles ont fait leur choix et la victime doit succomber sous le nombre et la violence des attaques ; nous voyons ici le tableau vivant « de la force primant le droit », comme cela arrive malheureusement encore de nos jours parmi les humains.

L'ennemi n'entend pas les supplications des vaincus, les petits au berceau ne sauraient l'émouvoir, pas plus que la pauvre mère affolée ; il a décidé la destruction de la famille trop faible pour se défendre ; par le vol et le massacre, il y parviendra.

Qu'entend-on par pillage ? C'est l'instinct du vol par la violence qui se réveille chez l'abeille sous l'influence de certaines circonstances.

Nous disons qu'un instinct se réveille ; en effet, l'abeille, en temps normal, vaque à ses occupations avec joie et butine ferme au profit de sa famille, rien ne la détourne du devoir à accomplir ; économe, elle entend qu'on respecte son logis, mais surtout les provisions ; malheur à l'étrangère qui s'égare auprès de l'entrée de son domicile ; puis sans cause apparente et sur le signal donné par l'une de ses sœurs, elle part comme une flèche pour prendre part à la curée qui se prépare, l'agitation gagne la colonie et bientôt des centaines d'assaillants auront rejoint les éclaireurs.

Que s'est-il passé pour changer notre ouvrière laborieuse et économe en un insecte voleur et meurtrier ? Un instinct qui dormait s'est réveillé sous l'influence d'une cause que nous aurons à rechercher.

Il y a trois manières de piller pour l'abeille :

- 1^o Le pillage d'entente ou convenu,
- 2^o Le pillage extérieur par surprise,
- 3^o Le pillage direct et violent.

¹⁾ Réponse à M. Mayor ; voir page 39.

Le pillage d'entente est celui qui est pratiqué sur une colonie sans qu'elle offre de résistance ; on pourrait même supposer qu'un pacte a été conclu pour transporter sans bruit les vivres de la ruche à piller dans les magasins de celle qui attaque ; la colonie visée est généralement faible, sans énergie, et peut-être logée dans des conditions qui ne lui conviennent pas ; aussi, au lieu d'opposer la moindre résistance, elle autorise et même seconde ses ennemies dans ce projet de rapine ; tout se passe donc en douceur.

Le pillage extérieur se pratique également sans bruit. En dehors de la grande miellée, il se produit, avant ou après, de petites récoltes partielles ; l'observateur peut, dans ces cas, voir des pillardes stationner sur la planchette, surtout sur le bord extérieur, et attendre là leurs victimes. Sitôt qu'une butineuse arrive et tombe lourdement chargée, deux ou trois abeilles se mettent en devoir de la dévaliser en lui faisant rendre le nectar qu'elle destinait à la ruche ; il est très curieux de voir la manière dont elles s'y prennent ; pas de violence, ni de cris, mais une contrainte suffisante pour arriver au résultat cherché ; après avoir été ainsi allégée, la pauvre victime peut retourner à la récolte ou porter plainte aux gardiennes ; tant que l'attention de ces dernières n'est pas mise en éveil, ce manège continue, mais une fois le fait signalé, on voit des allées et venues précipitées sur toute la surface de la planchette, mais plus particulièrement sur les bords, et les indécates sont expulsées sans autre forme de procès ; la surveillance très active se continue encore les jours suivants.

Le pillage direct et violent, qui est le plus dangereux, a toujours pour cause une ruche faible, incapable de résister à l'envahissement ; les colonies orphelines développent chez les pillardes une hardiesse inconcevable ; sachant la famille désorganisée par le manque de couvain et l'absence d'une reine qui est la suprême ressource, elles pénètrent en flots serrés et le carnage commence ; rien ne les arrête, les obstacles placés pour leur interdire l'entrée les rendent encore plus entreprenantes ; les moyens employés pour les éloigner, tels que l'eau ou la fumée n'ont qu'un effet de courte durée, elles reviennent toujours plus nombreuses et plus violentes.

Si l'entrée est fermée, elles entourent la ruche pour y trouver une fissure ; le siège est établi et elles ne renonceront au pillage que quand tout sera saccagé ou que la ruche sera enlevée ; fait assez curieux, c'est que les autres colonies du rucher seront parfaitement tranquilles, cela s'explique par le fait que les pillardes ont la certitude que leur victime ne peut se défendre et qu'elles en auront raison, cette préoccupation, pour le moment, les engage à ne pas chercher ailleurs, et chose qui surprend, c'est qu'après le pillage

consommé, ces mêmes abeilles ne reviendront pas pour de nouvelles tentatives. Il arrive cependant que tout un rucher peut être alarmé, c'est la chose la plus pénible qui puisse arriver à un apiculteur.

Voyons quelques cas qui incitent les abeilles à dépouiller leurs sœurs.

Une tentative de pillage est provoquée par le miel ou les matières sucrées qu'on laisse séjourner près des ruches ; l'introduction dans une ruche et pendant le jour d'un rayon contenant du miel ; le nourrissage opéré dans un autre moment qu'à la tombée de la nuit. Dans ces circonstances, l'apiculteur est fautif, car tous les ouvrages d'apiculture mettent en garde leurs lecteurs contre les dangers du pillage et on a tant répété, soit dans les revues et journaux, soit dans les conférences, « qu'il vaut mieux prévenir que guérir », que l'on est surpris qu'il y ait encore des cas où ces causes jouent le premier rôle. Un autre cas plus important, mais qui est parfois ignoré, est l'orphelinat ou une colonie avec reine et couvain, mais très faible et découragée.

Si nous connaissons la cause du pillage, peut-on enrayer le mal facilement ? pas toujours. La première chose à tenter, c'est de faire disparaître cette cause immédiatement et dans la mesure du possible ; rétrécir l'entrée pour ne laisser qu'un passage d'un centimètre ou moins et peut-être placer un grand verre de vitre devant l'ouverture ; dans les cas peu graves et si la colonie est dans un état normal, on arrivera à un bon résultat, mais dans le cas d'orphelinat ou d'une colonie trop faible, la chose se complique, car on ne fait pas disparaître volontiers une colonie sans avoir essayé tous les moyens qui sont à la connaissance de l'apiculteur pour arrêter le pillage, et c'est en cela que l'on a tort. Ces moyens sont, comme nous l'avons dit il y a un instant, les obstacles devant l'entrée pour dérouter l'ennemi, la fumée, l'eau répandue sous forme de pluie sur les assaillants, aucun de ces moyens n'est vraiment efficace, ils allongent la durée du carnage, mais ne l'arrêteront pas.

Aussitôt qu'une colonie est simplement menacée, il faut rétrécir l'entrée et ne laisser le passage que pour une abeille ; si cette précaution ne permet pas à la ruche de se défendre contre l'invasion elle est perdue, et il ne reste à l'apiculteur que le seul et bon moyen qui est d'enlever immédiatement la ruche attaquée et la mettre en sûreté, à la cave, par exemple. Lorsque le calme sera rétabli, et le soir seulement, il doit réunir cette famille trop faible pour se défendre à une ruche bien organisée et capable de repousser toute tentative ; ce sera une colonie en moins, mais on évitera ainsi le spectacle si affreux d'un pillage à fond et les chances de le propager aux autres ruches.

M. Mayor relate un cas qui est assez curieux et aimerait en connaître la cause ; il est assez difficile de préciser sans avoir été témoin des allures des deux colonies ; notre opinion est que la ruche pillée était dans un état d'infériorité vis-à-vis de l'autre et par conséquent incapable de se défendre ; elle pouvait posséder une reine et du couvain, mais dans quelles conditions ? Un examen à fond pouvait seul indiquer la cause déterminante du pillage. La tranquillité des autres colonies était assurée par le fait que les assaillants avaient choisi une victime sûre et n'offrant pas la résistance que pouvaient opposer les autres ruches, nous ne pouvons trouver d'autre cause au cas signalé.

Maintenant, ami lecteur, à vous de prendre en tout temps les précautions indispensables pour éviter toute tentative de pillage et vous souvenir qu'il vaut mieux, en cette matière, prévenir que guérir.

W.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Janniot, Vérizet, 28 décembre 1905. — L'année 1905 a été bonne comme quantité et parfaite pour la qualité.

J'ai répété, à l'exemple de M. Richard, la pratique du trou de vol au haut de la ruche, mais il m'est difficile de me prononcer sur son efficacité, la récolte ayant été bonne dans toutes mes ruches et n'ayant pas eu d'essaims.

Chaque année, au moment de la récolte du printemps, j'avais à me plaindre d'une certaine quantité de couvain qui envahissait mes magasins, composés cependant de demi-cadres espacés de 42^{mm} de centre à centre ; j'ai fait usage, cette année, pour cinq ruches prises au hasard, du procédé de M. Puypeyroux, décrit dans la *Revue* de 1904, procédé qui consiste à placer au-dessus du nid à couvain, au moment de la pose des hausses, un morceau de fer-blanc de 20 à 25 centimètres de côté, dont deux des bords opposés sont relevés de 6 à 7 millimètres pour laisser passer les abeilles.

Est-ce hasard ou conséquence du procédé ? Le fait est que les ruches munies de cet engin étaient indemnes de couvain ; tandis que beaucoup d'autres en possédaient ou en avaient eu. Quoique la quantité de miel ait été la même dans les ruches ainsi agencées, j'ai cru remarquer que les hausses en étaient occupées moins promptement que les autres.

Je répéterai l'année prochaine ces deux expériences et si cela pouvait vous intéresser je me ferai un plaisir de vous communiquer les résultats.

M. C. -P. Dadant, Hamilton, 9 janvier. — Jusqu'à présent nous n'avons pas eu de grands froids, mais il est encore temps. Le fleuve qui généralement gèle à la fin de décembre charrie aujourd'hui des glaçons venus du Nord, mais il coule toujours à découvert. Nos abeilles sont en bonne santé. La récolte n'a pas été forte, mais je crois vous l'avoir dit précédemment.

M. Maurice Bellot, Chaource (Aube), 23 janvier. — La dernière campagne n'a pas été bonne pour les abeilles ; mai peu favorable ; peu de sainfoins, ravagés comme ils étaient par les souris. Chose extrêmement rare dans nos contrées, c'est que l'essaimage naturel a été nul !

Les secondes coupes de luzerne étaient belles, mais les pluies trop fréquentes du mois d'août sont cause que la récolte n'a pas été abondante. Enfin, un de mes concurrents avait établi un grand nombre de ruches à une trop faible distance des miennes ; il s'en est suivi un plus grand amaigrissement dans mes ruches.

Jusqu'à hier l'hiver avait été très doux; les abeilles sont en bon état, mais le froid se produit et il est impossible de dire ce qui se passera.

Morges, 14 janvier 1906. — Température printanière. Sortie générale. Quelques abeilles supportent des pelottes de pollen brun, récolté sans doute sur les fleurs des noisetiers voisins. Ce fait est assez rare à cette époque de l'année pour être signalé.

Avec parfaite considération.

Gustave JACCOUD.

ERRATUM

Notre graphique de 1905 contient une erreur que nous prions nos lecteurs de bien vouloir rectifier. Les nombres indiquant le résultat net, pour les stations Ecône, Bournens, Correvon et Novalles doivent être placés chacun un rang plus bas, de sorte que Panex a 46,660 gr., Novalles 120,000 gr., et ainsi de suite.

Etablissement d'apiculture „VALROSE”, Vullierens sur Morges.

Abeilles du Jura, Italiennes et croisées, sélection sévère.

	10-20 mai	20-31 mai	1-15 juin	16-30 juin	juillet-août	sept-oct.
Mère fécondée. Fr.	7,—	6,50	5,—	5,—	5,—	4,—
Essaims 1 kg. »	18,—	16,—	14,—	13,—	12,—	12,—
» 1 1/2 kg. »	22,—	20,—	16,—	15,—	14,—	14,—

Expédition franco contre remboursement en Suisse. Transport garanti.

Cire gaufrée à la presse, garantie sans aucun mélange et ne s'effondrant pas, 5 fr. le kg. (9 feuilles Dadant-B). On gaufre à façon, (fr. 1.25 le kg.) Fonte, épuration et gaufrage de vieux rayons à fr. 2,50 le kg. produit.

Commandes faites avant le 15 avril 5 % d'escompte.

Se recommande, **F. Laubscher.**

ABEILLES CARNIOLIENNES

Le soussigné rappelle que son établissement pour l'importation des abeilles carniolennes a été fondé en 1887. — Achetant lui-même en Carniole, il peut livrer, en ruche d'origine, les colonies garanties de 18 à 20 fr. par remboursement. Réduction de prix pour commandes importantes.

A cause de l'incertitude du tarif douanier avec l'Autriche, ces prix ne sont valables que jusqu'au 30 mars.

DINHARD, canton de Zurich, 1^{er} mars 1906.

Se recommande,

Albert BUCHI.

Maurice BELLOT, apiculteur, à Chaource, Aube (France)

expédie dès maintenant et jusqu'en avril : Ruchées entières en ruches de paille, Abeilles italiennes, croisées et communes, ainsi que reines et essaims. Demander les prix.

EXTRACTEUR

8 cadres, à l'état de neuf, à vendre ou à échanger contre du miel. S'adresser à M. Paul ZUMKEHR, Weissensteinstrasse 10, à Bienne.



ETABLISSEMENT D'APICULTURE
ODIER & MEYER, à NYON (Vaud, Suisse)

Succ^{rs} de Léon Sautter et Pierre Odier

Vevey 1901, médaille d'or et médaille de la Soc. Rom. d'Agriculture,
 Frauenfeld 1903. Trois 1^{er} prix.

FABRIQUE DE FEUILLES GAUFRÉES

en cire d'abeille pure de tout mélange par le procédé Weed

Droit exclusif de fabrication pour la Suisse

Fondation épaisse	5 fr.	le kilogr.
Fondation mince pour hausses à extraire.	5 fr. 50	»
Fondation extra-mince pour sections . .	7 fr.	»

Rabais à partir de 5 kg. — **Ruches avec ou sans populations, essaims, reines.** — **Fourniture de tout ce qui concerne l'apiculture.** — Prix-courant sur demande. — Achat de cires d'abeilles de teinte claire et bien épurée.

Paiement comptant. — Envoi contre remboursement.

On augmente le nombre de ses clients en leur offrant la brochure :

J. Denner, LE MIEL ET SON USAGE. 9^e édition.

Prix 25 c., 100 ex. 10 fr f^o. En vente chez l'auteur, à Mutzig (Alsace).

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

MONT-JOVET — ALBERTVILLE (Savoie).

Le plus important établissement d'élevage qui existe en Europe.

Fournisseur officiel du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

Ruches à cadres, — Cire gaufrée. — Outillage apicole perfectionné. — Nouvelle peinture-émail.

ABEILLES DE TOUTES RACES. ÉLEVAGE MÉTHODIQUE (500 COLONIES)

Elevage spécial de l'abeille caucasienne pure à 2000 m. d'altitude (Petit-St-Bernard).

PRIX COURANT	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octob.
Reine Italienne, Italo-Carniol	8.—	7.50	6.50	5.50	5.—	4.50	4.—	4.—
Reine caucasienne pure . . .	—	—	10.—	10.—	10.—	10.—	10.—	10.—
Reine de race noire	6.—	5.50	5.—	4.—	3.50	3.—	2.50	2.—

Reines Italo-Noires, 1 fr. de moins que les Italiennes pures. — Ruches fixes et Ruches à cadres peuplées. — Essaims. — Nos abeilles élevées en climat froid et montagneux sont incontestablement supérieures et s'acclimatent partout.

Demandez le supplément à notre catalogue pour 1906 contenant plusieurs nouveautés et relatif à notre nouveau Rucher d'élevage pour la race caucasienne.

A VENDRE

Grand rucher pavillon Delay, 60 colonies, propriété de 51 ares, verger, potager, pêcherie de 150 mètres carrés, 200 arbres et arbrisseaux fruitiers, bâtiment de 8 pièces, caves, dont une cimentée, avec four pour dessiccation, petite boulangerie, écurie, hangar, dépendance, à 4 kilomètres de la ville, station tramway. Pension Place Chevelu, 6, Genève.